

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## ASSOCIATION LE PARADIS-CINEMA LUX-

23 décembre 2017 - 14H à 17H -

**Présents :** Didier, Robert, Christophe, Jacques, Laurie, Lucette, Jean-Luc  
Florent

**Absents excusés :** Dominique (pouvoir à Robert), Ghislaine (pouvoir à Laurie), Bernard

1) **CR du dernier CA** (30 septembre 2017) : approuvé à l'unanimité

### 2) **Politique salariale**

- **Résumé par Robert** des différentes réunions du bureau (cf. compte-rendus) et des conclusions dégagées, à savoir :

**A)** Réponse négative à la demande d'augmentation de Nicolas, pour les raisons suivantes :

a) en 2018, l'association ne pourra pas supporter le coût de cette augmentation (232€/mois, soit 2800€ à l'année)

b) l'incertitude liée aux travaux de la 2de salle et à la demande des Monuments de France, qui fait repousser l'ouverture à novembre 2018 au mieux (et non plus en août).

→ le bureau propose donc de reporter la réflexion sur une augmentation salariale à 3 mois après l'ouverture de la 2de salle.

**B)** Tickets restaurant pour les deux salariés (achetés moitié par le salarié, moitié par l'employeur). Après entretien avec Florent, des tickets à 7€50 sont envisagés, ce qui occasionnerait un coût d'environ 900€/an.

**C)** Achat d'un téléphone portable pour Nicolas.

- A rajouter au forfait Orange de l'association ? Peut-être un portable offert par l'opérateur ?
- Possibilité de 2 cartes Sim dans un même appareil (2 sonneries...)

→ Négocier pour obtenir le forfait le plus intéressant chez Orange

Remarques diverses :

- Les comptes de l'asso ne sont pas brillants : un portable avec forfait internet est-il nécessaire ? Est-ce un véritable besoin ?

- Ne peut-on pas proposer à Nicolas le choix entre une prime et le portable ?

### **-Votes :**

**A)** Refus unanime de l'augmentation salariale, pour les 2 raisons précitées.

**B)** Accord unanime pour les tickets restaurant (7€50) aux deux salariés.

**C)** Téléphone portable pour Nicolas :

- Portable seulement = 4 voix

- Choix entre portable et prime de 200€ = 6 voix

### **3) Suite cambriolage (26 octobre 2017)**

- La porte de la salle de projection va être équipée dans les quinze jours d'une serrure 3 points et d'un système anti-dégondage par la mairie.  
→ clé et caisse y seront enfermées tous les soirs.

- L'assurance a remboursé 346€ ( franchise de 250€)

- Parler à la mairie de la pose d'une serrure à code en bas, ce qui résoudrait le problème de la clé.

### **4) Point sur les travaux de la 2de salle**

- Problème des Monuments de France déjà évoqués en 2)

- Chômage technique au mois d'août ( pose des plaques isolantes au plafond de la salle principale) ?

### **5) Questionnaire à destination du public**

- 500 exemplaires tirés, distribution sur une période de 5 semaines pour toucher un public diversifié (Noël, festival télérama...)

- Didier propose de faire des affiches A3 pour inciter à remplir les questionnaires.

- Un message à l'écran sera aussi diffusé.

**NB :** le questionnaire à destination des bénévoles sera édité plus tard.

Il permettra de mieux connaître leurs attentes, pour mieux les fidéliser : les permanences sont de plus en plus difficiles à combler, les week-end et les vacances.

Laurie demande une annonce à l'écran ou un flyer à distribuer lors des séances pour trouver de nouveaux bénévoles. Pas de décision prise...

**6) Convention avec l'hôpital (JL Clément, M Allemandou) :** prendre la suite du ciné-club de Ciron.

- Séances de 20 à 80 personnes selon les films, 1 fois tous les mois ½.

- Diffusion sous forme de DVD hors cinéma, négociation des droits avec les distributeurs.

- Forfait de 360€ : marge faible mais partenariat important.

- Nicolas se chargerait des négociations, commandes, présentations des films (2 ou 3 heures de travail par film : une fois le film lancé, il peut revenir au cinéma)

→ vote : accord à l'unanimité

**7) Date du prochain CA :** après-midi du 17 février, horaires à définir ultérieurement en fonction des séances.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## ASSOCIATION LE PARADIS-CINEMA LUX-

30 septembre 2017 - 14H-16H30 -

**Présents** : Ghislaine, Bernard, Jacques, Lucette, Jean-Luc, Christophe, Robert, Dominique, Didier, Laurie  
**Salariés** : Nicolas et Florent

**Introduction Robert** : revalorisation de salaire demandée par Nicolas

Elle nécessite une étude technique approfondie qui sera faite en bureau au cours des trois prochains mois et présentée en CA en décembre.

→ Plus généralement, Bernard demande un bilan prévisionnel sérieux pour 2018, en tenant compte, par exemple, de la baisse probable des subventions régionales, voire un budget rectificatif des trois derniers mois de l'année sur les frais de fonctionnement : Robert et les trésoriers en sont chargés.

→ Florent : la seconde salle doit nous amener de nouvelles rentrées financières, donc, en l'absence de planning des travaux, difficile d'établir un prévisionnel. Il rappelle que la mairie s'est engagée à fournir ce planning en janvier 2018.

**Relecture du compte-rendu du dernier CA (11 mai 2017) pour approbation :**

- Où en est le recours Friedman ? Dominique se renseignera auprès de l'avocat
- Il joindra M.Sivert pour faire le point sur le dossier de la seconde salle.

→ compte-rendu approuvé à l'unanimité

**Florent**

**1) Chiffres de fréquentation, comparaison 2016/2017 (à ce jour)**

Baisse générale de 1,44 % et de 1,45 % pour l'art et essais (-0,8% au national)

Mais hausse du prix moyen des tickets vendus (de 5,10€ à 5,17€) ce qui augmente les recettes.

*Bilan de la manifestation « les monuments du cinéma »*

→ bilan qualitatif avec les différents partenaires : mardi 3 octobre

→ premier bilan financier : positif (coût global = 4 414€, financement=6 551€)

**2) Nouvelle caisse**

- Nous avons besoin de changer la caisse car l'actuel concepteur ne fait plus de mise à jour sur le logiciel.

- Ce matériel est éligible à la TSA : taxe de 10,7 % sur les recettes, reversée à l'État, qui constitue une

sorte d'épargne obligatoire et dont on peut se servir pour différents investissements. C'est la mairie qui en est titulaire (actuellement 70 000 € sont à peu près disponibles), nous devons donc lui demander une délégation de compte pour :

la nouvelle caisse, le remplacement du matériel endommagé après les orages, une nouvelle lampe pour la projection, l'abonnement pour la dématérialisation des films...

- offres de 3 prestataires étudiées : Monnaie Service (l'actuelle), Arina Soft (petite structure), Côté Ciné (équipe beaucoup de multiplexes)

■ l'option Vente A Distance (par site internet) n'a pas été retenue pour l'instant

■ la formation des salariés pourra être financée par l'AFDAS, budget formation qui n'a pas été utilisé cette année.

■ le bureau est favorable à Arina Soft : 6 983€ d'investissement à l'achat, puis 1 080€/an de fonctionnement (maintenance, billets), le logiciel et la maintenance étant offerts la première année.

NB : cette nouvelle caisse nous fera économiser + ou - 300€/an.

→ achat d'une nouvelle caisse à Arina Soft : adopté à l'unanimité

### **Laurie, bilan du forum des associations**

- 9 bénévoles présents pour tenir notre stand

- animations :

1) quiz écrit par Delphine, édités en 30 exemplaires : il n'y en a pas eu assez

→ 5 places gratuites et 5 affiches gagnées

2) reconnaissance de musique de films, animée par Bernard et Didier : gros succès !

→ 5 places gratuites gagnées

- 8 adhésions effectives, 2 nouvelles bénévoles

Donc, pour nous le bilan est plutôt positif, malgré une fréquentation générale faible.

Nous sommes actuellement 73 adhérents, pour 44 bénévoles

### **Questions non traitées lors du dernier CA**

**1) le groupe de travail « trouver de nouveaux adhérents »** ne s'est pas réuni, mais Bernard propose une consultation de tous les adhérents pour savoir pourquoi ils ont adhéré et ce qu'ils attendent du cinéma. Et pourquoi pas aussi une consultation après du public, avec un questionnaire à remplir à l'accueil.

→ Didier (dont c'est le métier) propose de préparer une ébauche de questionnaires pour le 12 octobre (prochain bureau) et les membres du CA sont encouragés à envoyer des idées sur leurs contenus.

NB : Dominique propose de parler de soirées « adhérents » au lieu de « bénévoles » et donc de les ouvrir à tous → adopté

**2) approvisionnement en vin** (soirées bénévoles, animations spéciales)

Lucette a acheté du vin au Château Fayaud, qui propose des bouteilles en échange d'entrées gratuites pour leurs salariés.

→ selon Bernard, cela pourrait s'apparenter à une vente déguisée, l'idée n'est donc pas retenue.

**3) Stratégie site internet**

Robert : pas de prise de décision avant janvier quand la mairie aura donné le planning des travaux

**Date du prochain CA : le 23 décembre, de 14H à 16H30**

**Nicolas** : « ex libris », documentaire sur la bibliothèque de NY (3H17) sera projeté le jeudi 14 décembre pour les bénévoles de la médiathèque de Podensac (une centaine). Il serait souhaitable que des bénévoles de notre association y participent aussi, comme Ghislaine dont c'était le métier.

**Bernard** , dernières nouvelles des TICOS : Bernard doit rencontrer le 12 octobre des représentants de la CDC (B.Mateil, M.Roche, J.Gauthier, S.Porta)

fin du Conseil d'Administration à 16H30



## **ASSOCIATION LE PARADIS – CINEMA LUX**

### **Compte-rendu du Conseil d'Administration extraordinaire le 30 juillet 2017 - 19H15 – 20H15 -**

**Présents** : Jacques Amoedo, Christophe Auroire, Dominique Careil, Didier Chevrier, Laurie Chevrier-Vilatte, Robert Ruddell, Lucette Valles.

Absents excusés : Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Jean-Luc Surget (pas de pouvoirs)

Salarié : Florent Lemonnier

**Objet** : Appel à projets « médiateurs » pour salles de cinéma indépendants, Région Nouvelle Aquitaine, CNC. Si accord, dossier à rendre avant le 7 juillet.

- Les représentants des 5 cinémas potentiellement concernés (La Réole, Bazas, Créon, Monségur, Cadillac) ont défini la mission suivante : développer le public jeune (5-12 ans), trouver des relais auprès des écoles, collèges, structures non scolaires, créer de nouvelles animations. Cela correspond à un vrai besoin commun, auquel ne peuvent répondre les salariés par manque de temps.
- Ce poste (CDI sur 3 ans) serait mutualisé entre les cinémas, le salarié contractualisant avec l'Agec&Co, groupement spécialisé d'employeurs, la rémunération assurée à 75 % par

le Conseil Régional, le reste étant divisé entre les cinémas signataires.

- Seul le cinéma de Monségur n'a pas à ce jour donné son accord.

→ Évaluation des coûts :

- Si 5 salles :  $1236+300$  (adhésion)+ $600$ (frais divers)= $2136\text{€}/\text{an}$

- si 4 salles :  $1545+300+600=2445\text{€}/\text{an}$

Remarques diverses :

- Pertinence du poste ?

- Retour sur investissement ?

- Autres frais masqués possibles ?

- Point positif : nous rapprocher des autres cinémas de proximité, dans un projet commun.

Le projet a été adopté par 4 voix contre 3.



## **ASSOCIATION LE PARADIS – CINEMA LUX**

### **Compte-rendu du conseil d'administration du 11 mai 2017 à 19H**

Présents :

Membres du CA : Jacques Amoedo, Dominique Careil, Didier Chevrier, Laurie Chevrier-Vilatte, Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Robert Ruddell, Jean-Luc Surget, Lucette Valles .

Excusé : Christophe Auroire

Salarié : Florent Lemonnier

### **Approbation du CR du CA (14 avril 2017)**

Approuvé à l'unanimité des membres présents

## **I) Brèves**

### **1- Date prochaine réunions des bénévoles**

Proposée aux bénévoles et aux adhérents, elle aura lieu le 30 mai à 19H.

### **2- Approvisionnement en vin pour les soirées spéciales**

- Lucette se charge de La Closière à Cadillac et de la maison des vins de Podensac.
- Bernard se propose pour démarcher auprès de châteaux, tout en évitant ceux déjà partenaires lors des dégustations des soirées spéciales. A voir donc avec Florent.
- Tous deux géreront les stocks.

### **3- Tickets Ciné Communal (proposition de Bernard)**

Tickets achetés par les Communes à destination du personnel, des œuvres sociales... au tarif de 5€.

Le principe est approuvé, les modalités seront discutées en bureau.

#### **4- Proposition de l'association «Les Ateliers A Ciel Ouvert »(LAACO)**

- La salle, ainsi que le matériel, seront mis gratuitement à la disposition de LAACO.
- L'association Le Paradis accepte d'être citée comme partenaire de LAACO, pour appuyer sa demande de subvention auprès de la SNCF. Dominique et Florent devront donner une réponse rapide avec les renseignements cités dans un précédent courrier.
- Dominique devient le référent de l'association auprès de LAACO.

#### **5- Problème de la monnaie à la caisse les WE.**

- Les salariés devront vérifier le vendredi que la monnaie est suffisante.
- Un panneau plastifié, sur le modèle de celui utilisé par Christophe Filipa, sera disponible pour inciter les spectateurs à utiliser leur CB( à faire par Florent).
- Un mail aux bénévoles à la caisse sera envoyé pour leur demander de proposer le sans contact, moins cher pour l'association.

#### **6- Nouveau référent Caisse.**

Nicolas Baudouin remplacera Victoria Sauvet.

#### **7- Point 2ème salle**

- La subvention de la région ne sera pas approuvée avant juin.
  - Néanmoins, la mairie a donné le feu vert à l'architecte pour déposer le permis de construire (qui devra aussi être approuvé par les Bâtiments de France).
- On s'orienterait vers une fermeture du cinéma en janvier.

#### **8- Étude Ca Méo avec l'ACPG (public jeune, 11 à 20 ans)**

- Le chargé de mission avait 6 mois pour inciter ce public jeune à plus fréquenter les 6 cinémas partenaires : trouver des « ambassadeurs » du cinéma dans les collèges, lycées...travailler sur la communication ( affiches, programmes, site internet, utilisation des réseaux sociaux...), neuf films ont été proposés dans les cinémas (dont des avant-premières)

→ Les résultats ont été mitigés :

- Difficultés à trouver des personnes référentes, des partenaires

- Moyenne d'entrées par séance = 13,8, mais pas d'étude fine sur les jeunes réellement venus à ces séances.

→ Un poste de médiateur sera créé pour 3 ans (CNC, Région Nouvelle Aquitaine) pour améliorer le dispositif :

- Extension à d'autres cinémas
- Films plus porteurs, plus ciblés.

## **II) Sujets à discussion/décision**

### **1- Nouvelle convention avec la mairie**

Dominique propose de contacter Marion Sivert afin de déterminer quelle méthode employer pour établir la nouvelle convention ( partir d'une proposition de la mairie ? Réunions de travail avec la mairie?)

### **2- Recours Friedman + assistance juridique**

- Frais d'avocat pour le recours Friedman : le GAN, assurance de l'association, ne prend pas ce coût en charge.
  - Question : Si Friedman gagne à l'issue du recours, quels pourraient être les risques pour l'association ?
- Robert est mandaté par le CA pour en discuter avec l'avocat.

### **3- Point sur les commissions**

- Bénévoles, festival, ciné ma-différence, ciné seniors : elles sont reconduites.
- Relations publiques (06/2015) : abandonnée

### **4- Trouver de nouveaux adhérents/bénévoles, identité du cinéma :**

Un groupe de travail ( Bernard, Ghislaine, Jean-Luc, Lucette) remettra des propositions précises et concrètes au prochain CA.

### **5- Absences aux permanences : diagnostic et propositions**

Il est décidé de mesurer l'ampleur de ces absences, par l'intermédiaire des projectionnistes. Robert se chargera de les contacter.

**Les points 6** (dynamiser les séances spéciales), **7** ( salariés : congés et politique salariale) et **8** ( stratégie site internet) sont reportés au prochain CA, faute de temps.

**Le prochain CA se tiendra le samedi 2 septembre de 10H à 12H.**

Les dates des CA suivants y seront fixées.

Séance levée à 20H20

Laurie Chevrier-Vilatte



## **ASSOCIATION LE PARADIS – CINEMA LUX**

### **Compte-rendu du conseil d'administration du 14 avril 2017 à 18 h 30**

Présents : Christophe Auroire, Dominique Careil, Didier Chevrier, Laurie Chevrier-Vilatte, Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Robert Ruddell, Jean-Luc Surget, Lucette Valles

Excusé : Jacques Amoedo

#### **1 – Election du nouveau bureau**

Il est procédé à l'élection du nouveau bureau à mains levées.

Sont élus :

- Président : Robert RUDELL : 8 pour et 1 contre
- Vice-Président : Dominique CAREIL : à l'unanimité
- Secrétaire : Laurie CHEVRIER-VILATTE : à l'unanimité
- Trésorier : Jean-Luc SURGET : 8 pour et 1 abstention
- Secrétaire adjoint : Bernard DUMAS : à l'unanimité
- Trésorier adjoint : Jacques AMOEDO : à l'unanimité

#### **2 – Réunions**

- Prochaine réunion du CA : le jeudi 11 mai à 19 h 00
- Prochaine réunion de bureau : le jeudi 08 juin à 19 h 00
- Les réunions de bureau auront lieu ensuite tous 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 19 h 00 à 20 h 00.

Après épuisement des questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 45.

Dominique CAREIL

## **ASSOCIATION LE PARADIS**

### **Compte rendu du conseil d'administration.**

#### **Séance du samedi 18 mars 2017.**

Ouverture de la séance à 14 h 00.

Membres présents : Amoedo Jacques, Chevrier-Villate Laurie, Dumas Bernard, Dumas Ghislaine, Ruddel Robert, Surget Jean-Luc, Vallés Lucette,

Membres excusés : Auroire Christophe, Fadli Hassan, Careil Dominique.

Le président propose au vote le compte rendu du conseil d'administration du 17 décembre 2016

Le compte rendu est voté à l'unanimité.

#### 1- Monuments.

Cette action tri partenariale. Le château ne souhaitant plus être le porteur de cette manifestation le cinéma lux s'est porté volontaire. Nous organiserons avec les autres partenaires, du 7 sept au 10 septembre 2017, quatre projections de films en plein air.

Jeudi 7 septembre avec le centre François Mauriac carte blanche donnée à Tavernier( a confirmer). Dans l'après-midi projection du film de Tavernier.

Vendredi 8 septembre une soirée plein air au parc Chavat à Podensac

Samedi 9 septembre soirée pleine air à la Sauve Majeure.

Dimanche 10 septembre projection place de la prévôté à Créon.

L'ensemble des dépenses doit être pris en charge par la région. Aujourd'hui, Florent pense que nous pourrions rester porteurs de cette manifestation et lui donner chaque année une ampleur plus importante.

#### 2- Deuxième salle.

Après l'accord d'une subvention du CNC, du département, du fonds Leader, il nous reste l'obtention d'une subvention de la région. La Mairie de Cadillac est optimiste et prévoit même la possibilité d'ouvrir la deuxième salle avant la fin de l'année. À condition bien sûr que tout se déroule sans aucun dysfonctionnement. Dominique chargé du dossier de la deuxième salle doit prendre rendez-vous avec la mairie pour planifier les interventions, la fermeture sans doute nécessaire du cinéma et réfléchir sur le statut des salariés à ce moment-là.

#### 3- Festival.

Aujourd'hui, une commission de six personnes travaille à ce projet de festival qui pourrait avoir lieu au premier semestre 2018. Cette commission a rencontré le maire de Cadillac, le président de la communauté de...et doit rencontrer le maire de Paillet qui est vice-président chargé de la culture. Ce projet reçoit un accueil plutôt chaleureux, bien que pour l'instant personne ne sait exactement à quoi il s'engage.

#### 4- Commission « ciné senior »

Le travail de cette commission est suspendu à la mise en place de la nouvelle communauté.

5- Ciné Ma Différence.

Après un bon démarrage en janvier 2016, CMD a connu une période de flottement le temps que le nouveau comité de pilotage trouve son rythme. Aujourd'hui, le pari est gagné avec une fréquentation qui se stabilise avec une moyenne de 50 entrées et une fidélisation des institutions pour handicapé. Les bénévoles qui le souhaitent peuvent aider et participer à l'accueil lors des séances CMD en prenant contact avec Christophe Fillipa

6- Opéra au cinéma.

Une saison sans accroc avec cinq séances. 56 entrées et un prix moyen de 10 euros pour chaque manifestation. Un accueil soigné, champagne et petit four à l'entracte.

7- Logiciel billetterie.

Avec une seconde salle, il nous faut améliorer les capacités de notre caisse et peut-être penser à une carte d'abonnement magnétique qui faciliterait le comptage des places vendues et utilisées. Florent doit faire établir des devis et les présenter au bureau dans un premier temps.

8- Les comptes 2016.

Un C .A. très perturbé par une manifestation de groupes venant se produire au cinéma, les enfants exposant leurs productions dans le hall d'entrée. (note de la secrétaire)

la secrétaire Adjointe  
Lucette VALLES